

TRANSITION HUMANITAIRE – BURKINA FASO

## L'économie humanitaire : un piège pour la sécurité alimentaire des villes

Les micro-activités de transformation alimentaire sont largement répandues en Afrique. Néanmoins, le soutien qu'elles reçoivent des ONG peut-il être envisagé comme porteur de développement ? Enquête à Ouagadougou.



© Tope A. Asokere

**Roberta RUBINO**, de nationalité italienne, docteure en Ethnologie et Anthropologie Sociale à l'EHESS, a réalisé son post-doctorat au sein de l'UMR « Développement et Société » de l'IEDES, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, en partenariat avec l'IRD (Institut de recherche pour le développement). Ses recherches portent sur les acteurs politiques et économiques du développement.

### Les contextes et enjeux humanitaires et sociaux

La question du rôle du secteur privé comme « levier » du développement est une question aussi ancienne que le concept même de développement. Dans certains pays d'Afrique, depuis les années 1980-1990 et l'imposition des plans d'austérité structurel, les entreprises ont été reconnues comme d'indispensables vecteurs d'une croissance solide et durable.

Aujourd'hui, un consensus apparent existe sur le fait que les acteurs privés ont un rôle très important à jouer dans le processus de développement. Cependant, face à l'échec de l'ouverture libérale et à l'énormité de ses coûts sociaux, les modes d'action de l'aide internationale se transforment aussi et se polarisent vers une « financiarisation de l'aide » visant à soutenir les « petites entreprises informelles ».

### Les objectifs de la recherche

Comme l'anthropologie nous l'apprend, à chaque mode de production correspond un ordre social et politique particulier qui le nourrit tout en se nourrissant. Ainsi, lorsque les projets des ONG reproduisent artificiellement, en ville, des modes de production traditionnels, ils finissent par renforcer l'ordre politico-social correspondant. Raison pour laquelle, l'extension en ville des projets tels que les AGR (Activités Génératrices de Revenus), jadis conçus pour le milieu rural, n'a permis d'enregistrer aucun changement social, y compris en ce qui concerne la condition des femmes.

Cette étude défend l'hypothèse selon laquelle l'économie humanitaire des micro-activités promue par les ONG n'est pas un moteur de sécurité alimentaire ni de transformations économiques, politiques et sociales.

### Partenaires de la recherche

Cette recherche a été menée en 2017 avec le soutien du Fonds dotation Compagnie Fruitière et de la Fondation Croix-Rouge française.



## Les acteurs locaux de la transformation alimentaire peuvent-ils contribuer à la sécurité alimentaire durable de Ouagadougou ?

Pour comprendre quels rôles les mini-activités de transformation artisanale et les entreprises semi-industrielles peuvent avoir dans le développement d'une sécurité alimentaire durable à l'échelle d'une ville, il est d'abord nécessaire d'observer le fonctionnement de ces unités et leurs caractéristiques principales.

### Les mini-activités de transformation artisanale

Ces activités ne sont pas juste des reliques de l'économie traditionnelle, mais le prolongement, en milieu urbain, d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) nées dans le cadre de projets de développement et de lutte contre la pauvreté portés par des ONG. Complètement déconnectées du marché, elles dépendent en réalité de l'aide internationale.

Dans ces unités artisanales, la cour familiale sert de lieu de production. Parfois, une pièce est utilisée comme lieu de stockage ou pour le dépôt du matériel, mais la plupart des étapes de la transformation s'effectuent à l'extérieur, en plein air, et par les femmes. En s'adressant exclusivement aux femmes, les projets des ONG font de la transformation alimentaire un secteur « genré », dans le prolongement et la cristallisation d'une tradition qui veut que les hommes soient producteurs ou éleveurs et qu'elles soient transformatrices.

D'autres éléments caractérisent le fonctionnement de ces unités :

- un faible nombre d'employés (souvent des membres de la famille),
- l'absence d'outils mécaniques,
- une production irrégulière,
- faible création de plus-value et une utilisation du profit pour les besoins familiaux,
- l'absence de capitaux privés d'investissement et la dépendance économique aux ONG,
- un prix de vente déconnecté des dynamiques de marché,
- la pluriactivité au lieu de la spécialisation,
- la propriété collective de moyens de production reçus sous forme de dons de la part des ONG,
- l'absence d'innovation et l'utilisation de savoir-faire traditionnels transmis hiérarchiquement.

La simplicité des savoir-faire techniques permet la multiplication accélérée de ces unités. Il arrive assez souvent qu'une employée, après avoir appris les techniques de base, décide d'ouvrir elle-même sa propre unité de transformation avec le soutien financier d'une ONG qui encourage ces initiatives.

Ces multiples unités fabriquent les mêmes produits, ce qui favorise la fragmentation des marchés et la dispersion des consommateurs. Seule la proximité physique avec le client peut différencier deux offres identiques. L'argument de vente est alors basé sur l'identité du producteur qui le propose en direct, plutôt que sur la qualité du produit.

### Les unités semi-industrielles

Aucune continuité entre les unités semi-industrielles et celles artisanales n'a été enregistrée au cours de l'enquête.

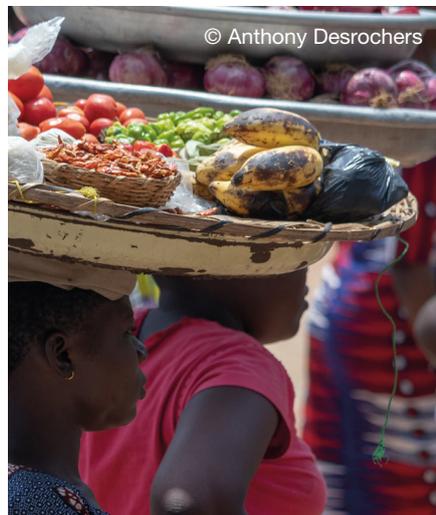
Dans les unités semi-industrielles on retrouve le fonctionnaire reconverti dans les affaires, le professionnel disposant d'un savoir-faire acquis sur le terrain ou des investisseurs étrangers. Ces mini-entreprises sont caractérisées par :

- une unité de production qui se trouve sur un site indépendant,
- une division du travail basée sur les compétences,
- un salariat fixe,
- des moyens de production mécaniques,
- la propriété privée des moyens de production,
- le paiement des impôts,
- la production de marchandises.

À part le GRET (ONG française, anciennement Groupe de recherche et d'échange technologique) pour les entreprises de céréales, les unités semi-industrielles n'ont pas l'appui des ONG. Elles cherchent plutôt le soutien de structures institutionnelles telles que l'ONUDI, le PNUD et l'État. Cependant, ces entreprises ont également des difficultés à exister. Elles sont donc obligées de multiplier leurs domaines d'activités productives. Dans ce cas, leurs promoteurs se reconvertissent, notamment dans un travail de consultant ou dans la formation.

### Comment les AGR nuisent aux activités industrielles

L'expansion, en ville, de ces projets de soutien aux micro-unités de transformation artisanales s'accompagne de la contraction des activités industrielles ou semi-industrielles. Faute d'appuis spécifiques, ces dernières finissent soit par entrer dans l'économie de la survie soit par disparaître. La filière lait fournit un exemple de cette contraction. Son analyse montre le lien de causalité qui existe entre la modeste rentabilité des entreprises semi-industrielles et l'essor des économies humanitaires ou de la survie.



La multiplication exponentielle des mini-laiteries dont le nombre est passé de 85 en 2005 à 430 en 2018 a eu une incidence très importante sur l'activité des unités de transformation laitière de type semi-industriel. Au Burkina, le lait local est une ressource encore très rare, en raison de la complexité de sa filière et de sa totale désorganisation. À défaut d'un approvisionnement régulier, les laiteries semi-industrielles tournent en deçà de leur capacité et sont souvent obligées d'utiliser du lait en poudre importé pour continuer à survivre.

Un autre élément qui résulte du soutien des ONG à ces mini-activités de transformation artisanales en ville, non moins important, est la totale déconnexion entre le prix des produits et leurs coûts de production. Les mini-unités de transformation ne sont pas rentables et cela ne leur pose aucun problème compte tenu du soutien de l'aide internationale. Dans ce contexte, il demeure difficile de savoir à quoi correspondent les prix affichés sur les étals des marchés, si ce n'est à une compétition exacerbée avec les produits d'importation.

### **L'impossibilité de changer d'échelle pour assurer la sécurité alimentaire**

Les mini-unités de production ne peuvent pas être assimilées à des petites entreprises. Même quand elles sont déplacées en ville, elles continuent de fonctionner selon des « modes de production domestique ». Parce qu'elles relèvent de deux systèmes économiques différents, respectivement de l'économie « humanitaire » et de l'économie capitaliste, on ne constate aucune continuité entre les activités artisanales et les entreprises semi-industrielles. En fait, les mini-unités de production n'évoluent jamais à un niveau supérieur.

Le problème principal de ce système complètement artificiel est que, n'étant pas capable d'absorber la production, il finit aussi par la limiter. Ces mini-unités de transformation sont donc loin de pouvoir satisfaire la demande alimentaire d'une ville et d'en assurer la « sécurité » alimentaire. Elles ont été pensées pour assurer la sécurité alimentaire des ménages et pour assurer des revenus aux familles mais elles sont complètement inadaptées pour répondre aux exigences d'une ville. Il ne peut y avoir un passage d'échelle spontané du « ménage » à la société, puisqu'il s'agit d'éléments qui appartiennent à deux structures économiques et sociopolitiques différentes, le ménage étant une unité économique et politique des sociétés traditionnelles.



© Adf Perets



© Khanhhoangminh

### **Mode de production domestique**

Concept qui désigne un mode de production traditionnel caractérisé par une organisation de la production et des structures socio-politiques qui ne sont pas celles des économies capitalistes.

### **Méthodes et sources de données**

Les méthodes mobilisées ont été celles qui caractérisent l'anthropologie : l'observation participante et des entretiens qualitatifs conduits auprès d'individus ou de groupes sélectionnés.

Une approche par la culture matérielle a été principalement adoptée : les objets, les instruments et les savoir-faire techniques ont constitué la base pour la reconstruction et, ensuite, l'analyse du sens et de l'imaginaire projeté par les acteurs sur ces objets.

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 9 unités artisanales et 10 semi-industrielles dans les secteurs du lait et des céréales.

### **Les limites des résultats**

Elles sont principalement liées à la courte durée de la recherche sur le terrain et à une dotation trop modeste. Il a fallu renoncer à étudier le volet « consommation », jugé secondaire, et réduire les observations *in situ* qui demandent plus de temps que les entretiens qualitatifs.



**Roberta Rubino :**  
**« Les activités génératrices de revenus soutenues par les ONG sont extrêmement volatiles. »**

**Vous constatez que « l'économie humanitaire » freine l'accès à la sécurité alimentaire du plus grand nombre en mettant en péril les entreprises semi-industrielles. Mais cette sécurité n'est-elle pas meilleure aujourd'hui qu'avant les programmes d'AGR ?**

R.R : Le principal problème de cette « économie humanitaire » c'est qu'elle n'est pas autonome, ces mini-activités ne sont pas viables sinon à travers le soutien de ONG. Si l'appui des ONG s'arrête, elles s'arrêteront aussitôt.

**Les ONG doivent-elles cesser d'inciter à la création de mini-activités, ou doivent-elles repenser leurs stratégies en fonction des objectifs (sécurité alimentaire à l'échelle familiale, communale, urbaine voire nationale ?)**

Je pense qu'en général, dans l'aide internationale on devrait repenser toutes ces stratégies de conservation qui se bornent simplement à reproduire, de manière artificielle, des activités traditionnelles sous prétexte de vouloir respecter les coutumes locales en appelant cela « du développement ».

**Quelles conséquences économiques, sociales et politiques pourrait avoir un arrêt soudain du soutien aux AGR ?**

Il y aura sûrement une reconfiguration de l'emploi à prévoir pour ces femmes. Néanmoins, je tiens à souligner que dans tous les cas, ces activités de transformation sont vécues et sont perçues par les protagonistes comme étant extrêmement volatiles. L'enquête révèle que ces unités ne sont jamais transmises d'une génération à l'autre, raison pour laquelle elles ne font jamais l'objet d'investissements conséquents. Ce qui d'ailleurs limite aussi fortement la viabilité de ce modèle.

### Les enseignements scientifiques au-delà du cadre de l'étude

Il a été possible d'observer comment l'expansion des activités de la survie, « économies humanitaires » soutenues par les ONG s'accompagne de la contraction des activités industrielles ou semi-industrielles.

Cette étude révèle aussi l'impossibilité de ces mini-activités de transformation artisanales à satisfaire les besoins alimentaires de la population urbaine car elles ne sont pas économiquement viables et leur fonctionnement est calqué sur le mode de production domestique.

De surcroît, aucun passage spontané d'échelle n'est à espérer entre les ménages et les citoyens, car il s'agit de deux structures économique et sociopolitique différentes.

### Quelles implications pour l'action humanitaire et sociale ?

Assurer la sécurité alimentaire d'un ménage, d'une famille ou d'une ville n'implique pas les mêmes procédures. Pour favoriser celle d'une ville, les programmes d'aide doivent s'efforcer de coordonner leur action avec celle de l'État. Car l'économie humanitaire fonctionne de manière artificielle avec l'aide des ONG et selon des lois différentes de celles du capitalisme.

Cette économie humanitaire a aussi une influence négative sur le reste de l'économie puisqu'elle provoque une concurrence déloyale avec les activités industrielles et semi-industrielles.

La Fondation Croix-Rouge française est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée à la recherche dans les champs de l'action humanitaire et sociale. Elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables.

La série « Pratiques & Humanités » de la Fondation Croix-Rouge française synthétise les travaux de recherche des chercheurs soutenus par la Fondation. Elle a pour objectif de mettre à disposition des acteurs de l'humanitaire une information scientifique de qualité et concise.

Retrouvez toutes les publications de la Fondation et abonnez-vous à la newsletter sur le site [www.fondation-croix-rouge.fr](http://www.fondation-croix-rouge.fr)

**Fondation Croix-Rouge française**  
21 rue de la Vanne | CS 90070 | 92126 MONTRouGE CEDEX  
+33 1 40 71 16 34 | [www.fondation-croix-rouge.fr](http://www.fondation-croix-rouge.fr)  
[contact@fondation-croix-rouge.fr](mailto:contact@fondation-croix-rouge.fr)



**FONDATION**  
**croix-rouge française**

